Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2013

Délibération N°2013/ 189
Date de convocation : 09 décembre 2013
Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille treize, le 18 décembre 2013 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis – Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes à Briastre, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gérard DEVAUX, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis, Maire de Beauvois-en-Cambrésis.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévillers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Etaient présents (56 titulaires et 5 suppléants (S)) :

Maryse BASQUIN	Bernard VERMEIL	Daniel CATTIAUX
Marcel WAXIN	Serge WARWICK	Roger TIERCE(S)
Jean-Michel COUTURIER	Jacques ARPIN(S)	Jean-Raymond WATTIEZ
Gérard DEVAUX	Gérard TAISNE	Henri QUONIOU
Lionel BASIN	Gilles PELLETIER	Jean-Marc DOSIERE
Jacques OLIVIER	Bernard PLET	Jean-Paul CAILLIEZ
Paul SOUPLY	Bertrand LEFEBVRE	Marie-Hélène DUEZ
Michel LEDUC	Jean-Louis CAUDRELIER	Daniel FIEVET
Laurent LOIGNON(S)	Bernard LECOLIER	André-Marie FORRIERRE
Jacques LESNE	Sylvie DECRESSONIERE	Marie-Chantal TRANCHANT
Didier MARECHALLE	Michaëlle LEGRAND	Marc DUFRENNE
Philippe DUCROUX	Bruno MANNEL	
Dominique LAMOURET	Cécile MERCIER	
Liliane ADAM	Joseph MODARELLI	
Agnès BERANGER	Bruno VILAIN(S)	
Didier BONIFACE	Annie DORLOT(S)	
Gérard BOURY	Michèle BRULANT	
Guy BRICOUT	Jacques LERICHE	
Maryline GODIN	Aimé BLEUSE	
Jean-Pierre MAILLARD	Michel HENNEQUART	
Christiane MARANDE	Pierre LEBLON	
Bernard POULAIN	Francis GOURAUD	
Liliane RICHOMME	Daniel BLAIRON	
Alain RIQUET	Augustine NOIRMAIN	
Sandrine TRIOUX	Jean-Pierre RICHEZ	

26 DEC. 2013

Membres excusés (2) : Peggy SZOPA, Charles BLANGIS

Membres absents (12) : Dominique BEAUDUIN, Jean-Félix MACAREZ, Hubert DEJARDIN, Thierry WALEMME, Pierre LAUDE, Jean WECXSTEEN, Serge LEULIETTE, Marc PLATEAU, Pascal COQUELLE, Hubert LEFEVRE, Jacky DUMINY et Stéphane JUMEAUX.

Membres ayant donné procuration (2) : Gérard BEZIN à Christiane MARANDE, Anne-Sophie MERY DUEZ à Maryline GODIN.

Madame Augustine NOIRMAIN est élue secrétaire de séance.

Communauté de Communes du Caudrésis - Catésis
Siège et bureaux : 39, rue de Ligny - 59540 Caudry
Téléphone : 03 27 75 84 79 - Télécopie : 03 27 75 84 92

VERSEMENT DU SOLDE DE SUBVENTION 2013 ET D'AVANCES 2014 AUX ETABLISSEMENTS GESTIONNAIRES DE STRUCTURES D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le conseil communautaire a octroyé aux structures gestionnaires d'établissement d'accueil des jeunes enfants des avances aux subventions 2013 à hauteur de 70% du montant 2012 de subvention.

Il convient désormais de verser le solde de subvention 2013 et de prévoir le versement d'avances pour 2014.

Aussi, le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment sa compétence en matière de petite enfance,

Considérant qu'il est nécessaire de délibérer quant au solde de subvention 2013 à accorder aux structures petite enfance,

Considérant qu'il est nécessaire de délibérer quant à l'avance de subvention 2014 à accorder aux structures petite enfance,

	Budget 2013	*Avance 2013 (70% de 2012)*	*Solde à payer*	*Avances 2014 (70% de 2013)*
centre social de Beauvois	18 002,00€	7 329,00 €	10 673,00€	12 601,00€
enfants du Pays de Matisse – RAM	38 086,00 €	22 025,54 €	16 060,46€	26 660,00€
enfants du Pays de Matisse – crèche	97 950,00 €	63 496,30 €	34 453,70€	68 565,00€
la maison enchantée – RAM	39 480,00 €	21 700,00 €	17 780,00€	27 636,00€
la maison enchantée – crèche	115 170,00 €	91 000,00 €	24 170,00€	80 619,00€
association familles rurales	25 000,00€	17 500,00 €	7 500€	17 500,00€
association Ribambelle	36 558,00 €	27 860,00 €	8 698,00€	25 590,00€
RAM Villers Outréaux – Les Louveteaux	19 700,00 €	7 167,16 €	12 532,84€	13 790,00€
TOTAL	**389 946,00€**	**258 078,00€**	**131 868,00€**	**248 961,00€**

Est invité à se prononcer sur le versement des soldes de subventions 2013 et les avances 2014 comme suit :

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 19 décembre 2013 et de la publication
Le 19 décembre 2013

Pour expédition conforme
Caudry, le 19 décembre 2013

Vu,
Le Président,
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis

Gérard DEVAUX

Le Président,
Maire de BEAUVOIS-en-Cambrésis

Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Gérard DEVAUX

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.